

## AXE 1 - Fiche-action 1.3 : Renouvellement du balisage

Axe 1 : PERENNISATION DES ACTIVITES AEROPORTUAIRES CIVILES PAR LA REMISE A NIVEAU DES INFRASTRUCTURES				
<b>Fiche action 1.3</b>	<b>Intitulé du projet : Renouvellement du balisage</b>			
<b>Diagnostic - Constat</b>				
Le balisage lumineux de la piste est obsolète et ne pourra plus être entretenu dès lors que l'Armée emportera pour son propre usage son stock de pièces détachées, dont la fabrication a été arrêtée.				
<b>Descriptif de l'action</b>				
Renouvellement de l'ensemble du dispositif de balisage				
<b>Objectif - Résultat attendu</b>				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités aéronautiques.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat mixte				
<b>Partenaires</b>				
Déléguataire				
<b>Début de l'opération</b>				
2017				
<b>Délai de réalisation</b>				
2017 à 2021 et au plus tard, à la fin d'exécution financière du CRSD				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources		
Balisage de la piste	1 490 000 €	Etat / FRED	745 000 €	50 %
		Syndicat mixte	745 000 €	50 %
TOTAL	1 490 000	TOTAL	1 490 000	100 %
<b>Critères d'évaluation - Effets attendus - Indicateurs</b>				
Maintien de l'activité aéronautique civile				